



Enquêter auprès des pêcheurs à pied Les enquêtes de pêcheurs menées sur les estrans sont d'une grande importance. Elles permettent de dresser le profil de la population de pêcheurs fréquentant un site, de connaître leurs pratiques de pêche et d'estimer les prélèvements opérés. Elles permettent également de mieux cibler les actions de sensibilisation selon les pratiques et profils des pêcheurs de chaque site. Selon les objectifs de la structure à l'origine de l'enquête, elles peuvent également permettre d'avoir des informations sur la perception des pêcheurs concernant divers sujets (par exemple : connaissance des AMP, perception de l'évolution de l'activité de pêche ou des captures, etc.).

Afin d'avoir une bonne acceptation de l'étude et des enquêtes réalisées, la phase d'approche est importante : l'enquêteur doit introduire le questionnaire auprès de chaque enquêté par une présentation succincte, qui pourra être plus détaillée en fonction de l'intérêt ou des questionnements de l'enquêté.

L'enquête doit donc être réalisée en toute transparence, avec une relation courtoise vis-à-vis de l'enquête ; l'enquêteur doit rester neutre, ne pas orienter l'enquête ni « faire de forcing ».

Les réactions des personnes contactées peuvent parfois inquiéter l'enquêteur débutant. Ce travail demande en effet de s'immiscer dans les pratiques des pêcheurs, ce qui peut être mal perçu ou mal vécu. Il est nécessaire que l'enquêteur soit correctement préparé pour faire face aux différents types de réactions.

En pratique, on estime qu'entre un à deux pêcheurs à pied sur dix refusent d'emblée de répondre au questionnaire ; cette proportion est très variable selon les sites et la période de l'année. L'enquêteur apprendra à ne pas insister.

Parmi les pêcheurs qui acceptent, certaines personnes peuvent s'avérer assez désagréables et il est souvent difficile dans ces conditions de mener un questionnaire à son terme. Ces situations, rares, représentent moins de 5 % des enquêtes réalisées.

En effet, l'expérience montre que les pêcheurs à pied sont généralement réceptifs, et les quelques conseils ou informations divulgués parallèlement à l'enquête sont habituellement reçus avec intérêt. La réalisation des enquêtes auprès des pêcheurs est d'ailleurs un moment privilégié de sensibilisation et de pédagogie. Les pêcheurs en séjour sur un territoire sont d'ailleurs souvent plus ouverts à ces discussions que les pêcheurs locaux.

Pour exemple, dans le cadre du projet Life pêche à pied de loisir (PaPL), l'accueil des enquêtés a été qualifié comme bon pour plus de 84% des enquêtes et le taux de refus n'a pas dépassé les 4,3%, tous territoires confondus. L'accueil pour les actions de sensibilisation et de pédagogie a, quant à lui, été qualifié de bon pour 73% des enquêtes.

Nous reprenons ici point par point le contenu du questionnaire proposé. Celui-ci vise à caractériser avec une série de questions courtes le profil du pêcheur et ses pratiques afin de mieux appréhender la population de pratiquants du site, sous réserve que l'échantillonnage soit suffisamment représentatif. La nécessité de faire tenir son contenu sur une page recto-verso ne permet pas toujours de détailler chaque question et ses réponses possibles, il est donc important que l'enquêteur s'approprie le document avant les premières séances de terrain.

# Généralités

# 1. Où enquêter les pêcheurs

Deux possibilités : interroger les personnes sur l'estran pendant leur pêche, ou en sortie de site en fin d'activité. Cette seconde possibilité est intéressante quand le site ne dispose que d'un seul accès et qu'il n est ainsi assuré de ne pas opérer une présélection involontaire parmi les pêcheurs.

Le principal avantage des enquêtes réalisées en sortie de site est d'obtenir une analyse des prélèvements en fin de pêche, alors que celles réalisées sur l'estran ne permettent d'obtenir qu'une estimation par extrapolation : récolte finale = récolte observée au temps t x (temps total de pêche déclaré / temps de pêche déjà effectué), t représentant alors la période de pêche entre son début de pêche et l'enquête.

La pratique de ces deux modes opératoires sur les mêmes sites a montré que l'approximation liée à ces extrapolations peut être importante avec des différences de l'ordre de 5 à 14 % pour des sites Oléronais (REVE, 2009) ou de l'ordre de 13 à 30 % pour des sites de la baie de Bourgneuf (ADBVBB, 2012).

Les pêcheurs sont, par contre, généralement moins disponibles en fin de pêche : fatigués, pressés de se restaurer ou de rentrer chez eux ou désireux de s'assurer de la conservation de leur pêche. Le taux de refus des enquêtes est toujours plus fort en sortie de site et l'agacement face à la longueur du questionnaire est plus fréquent.

Nous conseillerons donc d'effectuer en priorité les enquêtes directement sur l'estran, à l'exception de celles portant uniquement sur les récoltes. La conjonction des deux méthodes sur les sites est aussi indiquée pour réajuster les résultats issus des estimations de prélèvements.

# 2. Quand enquêter les pêcheurs

Le choix du jour à enquêter se fait selon différents critères de variation de la fréquentation. Une étude de fréquentation préalable à la réalisation des enquêtes permettra d'affiner le plan d'échantillonnage : saisonnalité, disponibilité des pêcheurs (week-end, vacances, jours fériés), coefficients et horaires de marées sont autant de facteurs pouvant influencer la pratique de la pêche à pied.

Toutefois, il est important d'enquêter les pêcheurs sur l'ensemble des stratifications temporelles définies grâce à cette étude préalable. En effet, les espèces ciblées peuvent ne pas être les mêmes selon les niveaux de coefficient des marées; de même, les profils des pêcheurs peuvent être différents selon les stratifications (exemple : certains pêcheurs pourraient préférer la tranquillité des sites de pêche à faible fréquentation).

La plage horaire idéale pour enquêter les pêcheurs est assez variable. Elle dépend souvent du site et du public qui le fréquente. Nous retiendrons qu'il ne faut pas arriver trop tôt en début de marée car les paniers sont souvent presque vides et que les extrapolations des récoltes finales sont difficiles, voire impossibles. Il convient également de ne pas arriver trop tard car le nombre de questionnaires réalisés s'en trouvera largement limité.

Pour exemple, pour une grande marée sur l'estran rocheux de l'île d'Oléron, la plage horaire idéale pour réaliser les questionnaires sera d'une heure avant la marée basse à une demi-heure après celleci car la plupart des pêcheurs arrivent sur site 1h30 à 2h avant la marée basse. Sur les mêmes estrans ou sur les sites à coques, pour les petits coefficients des mois de juillet et août, les pêcheurs en séjour arrivent le plus souvent sur site peu de temps avant l'heure de marée basse, la plage horaire propice aux enquêtes est donc décalée à l'heure et demi suivant la basse mer.

Il conviendra donc que les enquêteurs, après une phase de rodage, déterminent eux-mêmes la plage horaire adéquate pour les sites qu'ils auront à suivre. Une petite étude préalable peut être réalisée afin d'identifier plus précisément la plage horaire la plus adéquate pour la réalisation des enquêtes.

# 3. Choix des pêcheurs à enquêter

Deux cas de figure sont possibles :

- Certains sites ne sont concernés que par un seul type de pêche et leur gisement est relativement homogène et peu étendu. Dans ce cas, les pêcheurs et groupes de pêcheurs sont généralement rassemblés et peuvent être contactés aléatoirement, de proche en proche, enquête après enquête.
- D'autres sites présentent au contraire une grande diversité d'habitats et d'espèces pêchées ou un étalement de leurs gisements qui s'avèrent être très variables en rendement d'un point à un autre. Dans ce cas de figure, les pêcheurs sont généralement très dispersés sur l'estran.

Il convient dans ce cas de diviser le site en différentes zones hétérogènes comme vu précédemment (voir Intérêts du zonage d'un site) et de s'attacher à échantillonner correctement et de façon aléatoire chacune d'elles. Il est alors nécessaire de se déplacer beaucoup plus entre chaque enquête pour obtenir un panel représentatif des pêcheurs du site.

#### 4. Prise de contact

Lors de la prise de contact avec un pêcheur ou un groupe de pêcheurs il est rarement nécessaire de passer beaucoup de temps à se présenter. Après s'être présenté (nom et/ou structure), une phrase du type « Je participe à un travail d'enquête sur la pêche à pied, accepteriez-vous de répondre à un questionnaire ? » suffira à la plupart des gens. Bien entendu, certaines personnes demanderont des précisions auxquelles il conviendra de répondre, et en insistant notamment sur la nécessité d'avoir des réponses non biaisées.

Les réponses à la plupart des questions du questionnaire ne devront concerner qu'un seul pêcheur. Dans le cas d'un couple ou d'un groupe, ce pêcheur devra être choisi de façon aléatoire. Ce choix peut être fait de différentes manières : poser une question du type « qui a fêté son anniversaire le dernier ? » ou choisir la personne la plus proche de vous quand vous avancez vers un groupe par exemple. Il est important que ce soit l'enquêteur qui choisisse la personne enquêtée afin d'obtenir une vue réellement objective de la diversité des pêcheurs et de ne pas biaiser les profils par une surreprésentation des personnes les plus désireuses de répondre (représentant souvent un profil particulier de pratiquants, généralement celui qui connait le plus le site ou la pratique et qui veut se mettre en avant).

Nous rappelons qu'il est interdit de solliciter pour une enquête un mineur non accompagné. Par souci de simplicité nous recommandons donc de ne proposer les questionnaires qu'aux personnes identifiables comme « adultes ». Les adolescents et jeunes adultes étant souvent la classe d'âge la moins représentée sur l'estran, le biais induit ne sera généralement pas important et pourra être corrigé au besoin (en fonction des résultats de comptage et en fonction des résultats des enquêtes auprès de cette classe d'âge dans les groupes avec des adultes).

#### 5. Modalités d'administration et de passation du questionnaire

Malgré la simplicité apparente d'une enquête par questionnaire comportant des questions fermées, certaines règles doivent être respectées pour satisfaire à la qualité scientifique des données recueillies (Fenneteau, 2002):

- Il est nécessaire d'adopter le ton le plus neutre possible sans pour autant faire preuve de froideur ; l'attitude et les réactions de l'enquêteur pouvant influencer les réponses.
- Toujours respecter l'ordre des questions. En effet, certaines questions peuvent, si elles sont posées en amont d'autres questions, modifier la réponse de l'enquêté à ces dernières en l'influençant. Par exemple, le fait de s'intéresser d'abord au pêcheur (motivation, expérience, origine, etc.) permet un suivi des récoltes plus serein que si ce relevé était demandé dès la prise de contact.
- Toujours poser la totalité des questions même si au cours de la conversation le pêcheur répond à une question avant que celle-ci ne soit posée car des éléments supplémentaires ou des corrections peuvent émerger lorsque l'enquêté entend la formulation. Le cas le plus évident se rapporte aux questions à choix multiples.
- Pour les questions présentant un nombre important de choix (plus de 3), toujours formuler la totalité des réponses disponibles dans un ordre aléatoire et répéter si nécessaire. L'effet de présentation et/ou les difficultés de mémorisation ou de compréhension des personnes interrogées peuvent jouer un rôle important dans les réponses, notre cerveau enregistrant et sélectionnant plus facilement les premières et dernières modalités entendues. Il est également possible de laisser s'exprimer le pêcheur par ses propres mots et reformuler selon les modalités de réponse disponibles en lui demandant de confirmer que ça correspond bien à l'idée qu'il a souhaité exprimer.
- Pour les questions à choix multiples, limiter le nombre de réponses possibles au risque de voir l'analyse des données s'en trouver altérée.
- Eviter les réponses à texte libre qui pourraient ne pas être exploitables par la suite.
- Lors de la formation de nouveaux enquêteurs, il est nécessaire que ceux-ci s'entrainent à « blanc » avec un enquêteur expérimenté afin que celui-ci explique le sens des questions si nécessaire et les écueils à éviter comme le respect de l'ordre aléatoire des modalités des réponses, la prise de note complète des récoltes (poids, proportion d'individus maillés, temps de pêche réalisé et restant), etc.

#### 6. Analyse des données

Une base de données dédiée aux suivis écologiques et d'usages réalisés sur la frange côtière intertidale au sein des AMP est en cours de finalisation à l'Agence Française pour la Biodiversité (voir Annexe). Plus qu'une simple base de données, il s'agit d'une application Web d'accompagnement à la saisie, à la bancarisation, et à la diffusion des données. A compter de début 2018, la base de données ESTAMP pourra être utilisée par toute personne souhaitant réaliser une étude sur les données relatives à la pêche à pied de loisir. Celle-ci permet également de réaliser des extractions des données d'intérêt au format tableur (.csv) afin de les analyser. Un logiciel spécifique d'analyse d'enquête type sphinx® ou R, par exemple, peut ainsi être utilisé pour traiter statistiquement les données extraites selon les besoins de l'étude et de les comparer entre différents sites.

L'analyse des données se fait selon les thématiques répertoriées : profil simple des pêcheurs (âge, sexe, constitution des groupes, origines), liens avec le territoire, rapport à l'activité (pratiques de la pêche en général, préparation de la journée, connaissances réglementaires) et analyse des



prélèvements (quantité et qualité). Des croisements entre ces thématiques (selon les types de profils, de pêches réalisés) et des corrélations peuvent être faites dans un second temps afin d'affiner l'analyse : par exemple croiser l'utilisation du territoire avec la qualité des pêches, ou le type de prise d'information et la connaissance de la réglementation (voir à ce titre R. Coz, 2013 ou Mossot, 2010 par exemple).

#### 7. Matériel nécessaire

Le matériel de terrain nécessaire à chaque enquêteur est le suivant :

- 1 plaquette de prise de note et/ou une tablette reliée à la base ESTAMP.
- plusieurs stylos ou crayons de papier (selon les conditions du site et la météorologie).
- 1 peson d'une capacité de mesure de 10 kg minimum.
- 1 récipient suffisamment grand (type seau) dont le poids sera taré au préalable.
- Un tamis trieur de coquillages adapté à l'espèce pêchée sur le site





- Des documents de sensibilisation à remettre aux pêcheurs à l'issue des enquêtes et/ou des éléments pédagogiques.
- Des bottes ou des cuissardes.
- Éventuellement un feutre indélébile pour indiquer des informations sur un support personnel du pêcheur s'il le souhaite.



#### 8. Temps de travail nécessaire et planification des sorties

Le nombre de questionnaires réalisés en une marée par un enquêteur est de 10 environ, mais il ne s'agit là que d'une moyenne. La fréquentation du site et sa configuration influencent la dispersion des pêcheurs et donc le temps de marche entre deux enquêtes. Parfois, en début ou fin de saison notamment, le nombre de pêcheurs sur le site peut se révéler être un facteur limitant. Ainsi le nombre de questionnaires par enquêteur et par marée est assez variable et peut être compris entre 5 et 15, voire plus.

Le nombre de questionnaires à réaliser par site est lui aussi très variable. Il est fonction de la diversité et de la variabilité des pêches pratiquées sur le site et également des pêcheurs qui le fréquentent.

Une cinquantaine de questionnaires par site et par période d'étude (année, saison, campagne) apparait être un minimum pour appréhender le profil des pêcheurs<sup>8</sup>. Un nombre d'enquêtes supérieur sera nécessaire pour effectuer des analyses croisées. Dans ce cas et pour bien appréhender la diversité des cas de figures pouvant se présenter, il convient de varier les dates d'enquêtes entre la « haute » et la « basse » saison et entre forts et faibles coefficients afin de couvrir les strates de fréquentation variées (forte, moyenne, faible).

A noter qu'en fonction des contraintes de temps et de fréquentation des sites, certaines enquêtes peuvent se dérouler sur une période donnée : entre mars et octobre par exemple. Dans ce cas les résultats ne concerneront que la haute et moyenne saison. Il est aussi parfois nécessaire d'organiser une nouvelle campagne d'enquête pour compléter les résultats de la première année d'étude. L'enquête peut ainsi se dérouler en plusieurs phases : étude des profils la première année (approche qualitative) et étude des récoltes la deuxième année (approche quantitative).

# Exemple d'organisation sur une année:

Concrètement le suivi d'un site au public varié peut s'organiser comme suit :

- 30 questionnaires hors saison estivale par coefficient faibles ou moyen = 2 à 4 marées
- 40 questionnaires en saison estivale par coefficient faibles ou moyen = 3 à 5 marées
- 40 questionnaires par grand coefficient = 3 à 5 marées
- 3 marées de relevé de récoltes en sortie de site (voir infra) = de 90 à 120 données voire plus.

Soit un total de 110 questionnaires, 200 à 230 analyses de récoltes, pour 11 à 17 marées d'enquêtes. Cette répartition des enquêtes est une proposition pour essayer de prendre en compte la diversité des profils de pêcheurs qui se succèdent sur un site au cours d'une année et est à ré-ajuster en fonction de la fréquentation du site et des objectifs de l'étude.

Ce nombre de données devrait permettre d'obtenir une analyse poussée des profils et une bonne évaluation des prélèvements.

Il s'agit bien sûr d'un effort d'échantillonnage conséquent, difficilement envisageable au-delà de 3 à 4 sites de référence suivis.

Dans le cas où leur nombre serait plus important, l'effort d'enquête peut être adapté en ciblant notamment les thématiques permettant de répondre aux objectifs de l'étude. Par exemple, si celle-ci a pour objectif d'étudier les prélèvements, il est possible de réduire de moitié la réalisation des

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le suivi conséquent réalisé sur Oléron a permis, a posteriori, de déterminer l'échantillon minimum par site pour évaluer correctement différents paramètres (âge des pratiquants, récoltes, niveau d'information). Le résultat de ce travail montre qu'il faut, pour des sites dont la fréquentation annuelle est « moyenne » ( entre 5 000 et 10 000 sdp/an), 17 questionnaires pour des estrans dont le public est assez homogène (en l'occurrence sur Oléron, plages de sables fréquentées en majorité par un public en séjour) contre 47 et 58 pour des sites plus variables (vasières pour lesquelles le rendement de pêche varie en fonction des zones ou estran rocheux fréquentés par une grande diversité de profils).



\_

questionnaires et d'augmenter de deux marées l'estimation des récoltes en sortie de site (le nombre de données concernant les récoltes est ainsi maintenu). Ce qui ne représente alors plus que 9 à 13 marées d'enquêtes par site.

Concernant le temps de saisie des données, on peut considérer qu'il est égal au temps passé sur le terrain.

# Précisions sur le questionnaire et réponses possibles

Au-delà de ces considérations générales, de nombreux points techniques sont à considérer lors de la réalisation d'enquêtes sur le terrain. Au travers de ce chapitre, il est proposé une mise en situation de l'enquêteur (interrogations du public, méthodes de questionnements, points d'attention) au travers du déroulé d'un questionnaire complet proposé en annexe.

Pour plus de facilité, chaque partie du questionnaire est reprise en rose accompagnée des explications ou conseils nécessaires.

#### 1. Constitution du groupe

Pêcheur seul En couple En famille	En groupe d'amis
Nb de personnes:	
Nb de pêcheurs sensibilisés :	Observations :

La réponse à ces questions ne pose généralement pas de problème ; on retiendra cependant les points suivants:

- Les groupes importants sont souvent dispersés sur l'estran : il est donc important de poser la question et de ne pas s'en tenir à l'observation directe.
- Il peut être nécessaire de devoir intégrer plusieurs paramètres dans la réponse. Par exemple, dans le cas d'un groupe constitué de deux familles sans lien généalogique entre elles, on retiendra les deux réponses « familles » et « groupes d'amis ». Au contraire, les modalités « pêcheur seul » ou « en couple » sont exclusives et imposent les valeurs sur le nombre de personnes (1 et 2 réciproquement).
- La ligne « Observations » permet d'apporter des précisions sur les liens entre les personnes du groupe. Par exemple : « grand parents et petits enfants », « locaux et amis en séjour », etc. Remarque: les informations contenues dans ce champ libre sont très rarement exploitables lors de l'analyse des données car trop hétérogènes. Aussi il ne se substitue par à la réponse à la question.
- Les questions sur les aspects « sensibilisation » permettent d'avoir des informations sur les actions de sensibilisation pouvant être réalisées en même temps que les enquêtes.

#### 2. Préparation de la sortie

Avez-vous regardé l'annuaire des marées pour programmer votre sortie ?	
Avez-vous cherché à vous renseigner sur l'état sanitaire du site ? 🔲 Oui 🔲 Non 🔲 NC	

Si oui, quelle est la (les) source(s) d'information utilisée(s)?

Pour considérer que la réponse est positive, le pêcheur devra avoir fait un effort de prise de renseignements auprès d'un office de tourisme, d'une mairie, de l'ARS (anciennement DDASS) ou avoir posé la question à d'autres pêcheurs, à son hébergeur ou à une autre connaissance, ou encore avoir consulté ou cherché à consulter un panneau d'information. La source d'information sera codifiée selon la liste de modalités ci-dessus.

En règle générale, les pêcheurs disent se tenir informés par les médias. Ceci n'est pas considéré comme une prise de renseignements. En effet, les médias ne traitent le plus souvent que des



pollutions fortement toxiques (bloom d'algues par exemple) et des fermetures temporaires et ne parlent généralement pas des pollutions plus communes liées aux coliformes fécaux, des pollutions localisées et du classement annuel de salubrité.

Selon quel(s) critère(s) avez-vous choisi ce site (deux réponses maximum) :					
Recommandation par un tiers	Autre				
Ces critères sont les plus couramment cités, cependant selon les réponses obtenues localement cette question peut être complétée. Eviter de garder les champs « autres :», les précisions ne pourront être exploitées car trop hétérogènes.					
3. Pratique de la Pêche					
Les questions suivantes nous permettent de déterminer les habitudes de pêche de la personne interrogée. Rappelons que seules les réponses de cette personne comptent (même si sa pratique de l'activité est très différente de celle d'autres membres du groupe).					
Sur quels milieux le pêcheur pratique-t-il la pêche à pied aujourd'hui? Cette information est renseignée directement par l'enquêteur					
☐ Roche nue	☐ Cuvettes de sédiments	☐ Bancs de maërl			
☐ Massifs d'hermelles ☐ Sables battus ☐ Vasières					
☐ Moulières ☐ Sables grossiers et graviers ☐ Près-salés					
☐ Gisement d'huîtres ☐ Sables vaseux ☐ Chenal/estey					
☐ Flaques rocheuses	☐ Herbiers zostères	☐ Baïne			
☐ Champs de blocs ☐ Concession de culture					
Cotto question normat d'une part d'avair une idée des prossions potentielles sur les différents					

Cette question permet, d'une part, d'avoir une idée des pressions potentielles sur les différents milieux et, d'autre part, d'identifier si des actions de sensibilisation sont nécessaires pour sensibiliser les pêcheurs sur l'importance écologique de certains milieux.

# Quelle(s) espèce(s) recherchez-vous aujourd'hui? ......

Il s'agit là de la ou des espèce(s) recherchée(s) par le pêcheur et non celle(s) qu'il a pu déjà réellement ramasser et visible(s) dans son panier. Les réponses doivent être enregistrées selon un « référentiel espèces » (voir annexe) permettant d'avoir une homogénéité d'appellation des différentes espèces ciblées par la pêche à pied.

# Quel(s) outil(s) ou technique utilisez-vous?

Pour une harmonisation des saisies dans les bases de données, les réponses doivent être enregistrées selon un référentiel « engins » (voir annexe) permettant d'avoir une homogénéité d'appellation des différents engins utilisés pour la pratique de la pêche à pied. Pour les besoins de l'étude locale, il vous sera peut être nécessaire de descendre à un niveau de détail plus fin. Dans ce



cas, il est souhaitable d'en faire une description et de conserver les niveaux d'agrégation supérieurs afin de garder une homogénéité des données lors d'analyses à une échelle inter-sites ou nationale.

#### Remarques:

- Il est important de ne pas confondre le sabre de marée (espiotte) et le crochet à
- On considère les outils pour gratter possédant plus de trois dents comme des râteaux à partir de 15 cm de large, et comme des grattoirs en dessous de cette limite (la distinction ne se fait pas par rapport au manche, celle-ci est d'ailleurs limitée à 80 cm par la législation). Les outils de trois dents et moins sont des grattoirs.
- Le sel et la baleine de parapluie servent à la pêche des couteaux (deux techniques différentes).

Selon vous, cet outil est-il autoris	é?				
oui non	ne sait pas	non concerné			
Est-ce votre première sortie de pe	èche à pied ? 🗌 oui 📗 ı	non			
Si non, en quelle année avez-vous	s pêché à pied pour la première foi	s ?			
Pêchez-vous à pied chaque année	e? oui non				
1. Si non, fréquence					
		ous les cinq ans Cette fréquence nées afin de pouvoir être exploitée			
2. Si oui, en quel mois de l'année	pouvez-vous pêcher à pied ?				
Jan. Fév. Mars	Avril Mai Juin Juil. Août Sept	Oct. Nov. Déc.			
Selon la réponse du pêcheur, entourer les mois correspondants.					
Combien de fois en moyenne pratiquez-vous la pêche à pied en une année ?					
Même si une certaine précision est demandée au pêcheur, les réponses attendues sont des moyennes. Dans le cas d'une personne qui ne pêcherait qu'une année sur cinq, le nombre de sorties en une année correspond au nombre de sorties réalisées l'année pour laquelle il est allé à la pêche.					
A quelle fréquence pratiquez-vous votre pêche du jour ?					
première fois	rare (<5%)	occasionnelle (>5%)			
régulière (>25%)	principale (>60%)	seule pratique			
Si le pêcheur indique une fréquence plus précise, enregistrez l'information.					
Quelles espèces vous est-il déjà arrivé de ramasser en pratiquant la pêche à pied ?					
Pour les espèces, se référer au référentiel en annexe.					
Remarques:					



- Quand une personne déclare pêcher des crabes, elle n'est pas toujours capable de citer l'espèce ou les espèces concernées (il s'agit souvent de pêcheurs débutants ou peu expérimentés), on cochera alors la case « Crabes (général) ».
- Quand un pêcheur ramasse une espèce de crabes non citée (Eriphia verrucosa, Pachygrapsus marmoratus, Xantho sp.) on coche la case « Autres crabes » et le nom de l'espèce peut être noté en bordure du tableau.
- La pêche des couteaux au sel concerne généralement le couteau droit Solen marginatus. Elle consiste à vider du sel fin dans leur trou et attendre leur remontée.
- La pêche des couteaux avec une pelle concerne le plus souvent le couteau silique Ensis siliqua. Elle consiste à déterrer les coquillages avec un outil qui peut effectivement être une pelle-bêche, mais également une fourche-bêche ou encore un outil dédié appelé « ferrée ».
- La pêche des palourdes au trou consiste à les localiser par les trous crées par leurs siphons. La pêche à la gratte consiste à gratter la vase à l'aide d'un râteau ou d'un petit outil de jardin pour faire apparaître les palourdes présentes dans la couche superficielle du sédiment.
- Attention à ne pas noter des espèces qui pourraient être pêchées en apnée ou avec des filets calés : ces activités sortent du cadre de la pêche à pied.
- Le référentiel « espèces » pourra être adapté selon les spécificités locales (exclusions des espèces non présentes localement par exemple, complément des espèces manquantes).

Prélèvement annuel :					
- En poids (kg) :					
- En nombre :					
Les informations attendues sont des estimations, toutes espèces confondues et tous engins de pêche confondus. L'idée est d'avoir une idée des prélèvements annuels par pêcheur.					
Quand venez-vous à la pêche ?					
☐ N'importe quel jour de la semaine ☐ Unio	quement en week-end/vacances				
Uniquement aux grandes marées Lors	que la météo est favorable				
Il est possible de cocher plusieurs modalités à cette question. Toutefois, il est recommandé de privilégier le critère prépondérant pour le pêcheur enquêté. Par ailleurs, les modalités « n'importe quel jour de la semaine » et « uniquement en week-end/vacances » sont exclusives.					
A partir de quel coefficient de marée allez-vous à la pêche ?	P Ne sait pas				
Il est possible de renseigner le coefficient donné par le pêcheur mais également de préciser que le pêcheur « ne sait pas », si tel est le cas.					

Pour les personnes qui répondent « cela dépend des pêches » noter le plus faible coefficient ou

Cette question peut notamment permettre de valider la question précédente concernant la modalité

détailler. A noter qu'une seule valeur pourra figurer dans la base de données finale.



« uniquement aux grandes marées ».

Au cours des 10 dernières années, avez-vous fréquenté d'autres sites de pêche ?   Oui   Non					
Si oui dans quels départements (noter le numéro) ?					
Pour plus de facilité dans le traite	ment des données, demandez le n	uméro des départements.			
Si oui, sur quels sites ?					
Il est possible pour remplir plus rapidement le questionnaire de définir des abréviations pour les sites les plus fréquemment cités. Si les sites cités par le pêcheur font partie de la zone d'étude, il est recommandé de les enregistrer en suivant le libellé/code défini dans le référentiel spatial (cf. annexe).					
Quelles sont les raisons qui vo maximum) ?	ous motivent le plus à aller à l	a pêche à pied (deux réponses			
Qualité des produits	Plaisir : aspect ludique	Activité physique			
Gratuité des produits	Gratuité des produits Convivialité Recherche/gratuité appâts				
Profiter paysage et bon air	Habitude/tradition	Passer le temps/s'occuper			
Autres activités de pêche pr	atiquées par le pêcheur enqu	uêté au cours d'une année :			
En bateau : Ligne	Du bord : Ligne	Eaux douces			
En bateau : Engins dormants	Du bord : Engins dormants	Aucune autre pêche			
En bateau: Chasse sousmarine	Du bord : Chasse sous- marine				
4. Connaissance					
Les questions suivantes permettent de connaître le degré d'information du pêcheur vis-à-vis de la législation. Attention : les tailles réglementaires et les quantités autorisées sont variables, d'un site, d'une région ou d'un département à l'autre. Il convient donc de bien connaître la législation en vigueur localement avant de réaliser des questionnaires.					
Êtes-vous membre d'une association de pêcheur plaisancier ?					
Si le pêcheur répond oui, il est possible d'enregistrer le nom de son association.					
Pour chaque question qui suit concernant la connaissance de la réglementation (taille, quotas, période), l'espèce concernée par l'appréciation de la connaissance doit être précisée dans le formulaire.					
Savez-vous si l'espèce(s) que vous pêchez aujourd'hui a une taille réglementaire ou non ?  Oui Non, cette espèce n'a pas de maille Ne sait pas					
Cette question permet de savoir ce que pense le pêcheur. L'interprétation de sa réponse (la connait-il vraiment) se fait après la question relative à la taille réglementaire citée ci-dessous					



Dans le cas d'un pêcheur qui sait que l'espèce qu'il ramasse n'a pas de taille réglementaire, cocher la case « oui », si l'espèce n'a pas de taille réglementaire mais que le pêcheur l'ignore cocher « ne sait pas ».

Si l'espèce(s) à une taille réglementaire :
Quelle est cette taille(s) (en mm)?
Ne pas oublier cette question qui permet de savoir si le pêcheur connait la taille réglementaire actuelle. Noter la réponse même si celle-ci est fausse.
La base de données ESTAMP permet d'interpréter ensuite les réponses du pêcheur à ces questions de connaissance. Ces réponses pourront être qualifiées selon les modalités suivantes : réponse correcte, réponse ancienne valeur, réponse supérieure, réponse inférieure, ne sait pas, réponse incorrecte.
Ainsi, pour des cas particuliers comme celui de l'étrille(qui n'a plus de taille réglementaire dans certaines régions depuis 2007), un pêcheur répondant que l'étrille a bien une maille et faisant référence à l'ancienne réglementation, la modalité « réponse ancienne valeur sera cochée ».
Utilisez-vous un outil de mesure ?
Si oui quel type : Artisanal Outil de sensibilisation Commerce Outil anatomique
Nous entendons par « artisanal » tout outil de mesure fabriqué par le pêcheur lui-même (une marque sur son outil, un trou calibré, un goulot de bidon, etc.)
Par « outil de sensibilisation » nous faisons référence aux différentes réglettes ou gabarits de pêches créés par des associations ou collectivités et distribués gratuitement sur le terrain ou en office de tourisme.
Enfin par « commerce » nous désignons les outils de mesures commercialisés (gabarits palourdes inox, pied à coulisses, marques sur les bourriches de pêche, le « bobol »). Un même outil peut être un outil commercial ou de sensibilisation selon son mode d'acquisition par le pêcheur.
Il est possible de préciser le type d'outil afin d'identifier plus précisément sa provenance (campagne de sensibilisation, FNPPSF, type d'outil artisanal)
Connaissez-vous la quantité maximale autorisée par pêcheur ?
Si oui : quelle est cette quantité (kg) ?
S'il n'existe pas de quotas sur le site de pêche mais que le pêcheur l'ignore cochez « ne sait pas ».
Ne pas oublier cette question qui permet de savoir si le pêcheur connait la quantité maximale autorisée. Noter la réponse même si celle-ci est fausse.
La base de données ESTAMP permet d'interpréter ensuite les réponses du pêcheur à ces questions de connaissance. Ces réponses pourront être qualifiées selon les modalités suivantes : réponse correcte, réponse ancienne valeur, réponse supérieure, réponse inférieure, ne sait pas, réponse incorrecte.
Connaissez-vous les périodes de pêche autorisée ?
Si qui: quelle cont ces nériodes ?

Ne pas oublier cette question qui permet de savoir si le pêcheur connait les périodes autorisées. Noter la réponse même si celle-ci est fausse.

La base de données ESTAMP permet d'interpréter ensuite les réponses du pêcheur à ces questions de connaissance. Ces réponses pourront être qualifiées selon les modalités suivantes : réponse correcte, réponse ancienne valeur, ne sait pas, réponse incorrecte.

Vous êtes-vous informé sur la législation avant votre sortie de pêche à pied ?						
Comment avez-vous été informé de la législation ?						
panneaux d'information	annuaire des marées	bouche à oreille				
presse (journaux, radio, tv)	Culture locale ou habitude	associations de plaisanciers				
guides du commerce, livres ou revues	professionnels du tourisme	préfectures, affaires maritimes, mairies, capitaineries				
campagnes sensibilisation	Internet/Appli mobiles	Ifremer, ARS ou SHOM				
Autre source	Ne sait plus	Aucune				
Pour les coquillages le nécessitan	t:					
Savez-vous qu'il faut faire dégorg	er ces coquillages ? Oui	Non				
effet des grains ce qui est fort peu agréable une fois en bouche. Il est donc nécessaire de laisser tremper ces coquillages quelques heures dans de l'eau de mer propre pour que ces grains de sable soient expulsés hors des coquilles. Les personnes ignorant cette étape de préparation sont souvent conduites à jeter les coquillages qu'ils ont ramassés et cuisinés. Les réponses donnent donc une indication sur les quantités de coquillages potentiellement gaspillées.  5. Pêche d'aujourd'hui						
	on avez-vous commencé à pêcher emps passé à la récolte (en minute	?(enregistrer es)				
Dans combien de temps comptez	z-vous arrêter de pêcher ?					
Ces informations sont primordiales : elles permettent d'extrapoler le prélèvement du pêcheur vu au moment de l'enquête pour estimer sa récolte finale. Ces temps de pêche doivent être aussi précise que possible et si possible ne pas tenir compte du temps d'approche et de retour.						
Nombre de pêcheurs ayant participé à la récolte						
Seule la récolte du pêcheur enquêté compte et doit être relevée. Cependant, il arrive que d'autres personnes aient déposé leurs prises dans le même récipient. Il est alors très important de noter le nombre de personnes ayant participé à la confection de la récolte du pêcheur enquêté.						
	,	leurs récoltes dans un deuxième, s en compte dans le tableau des				
Récolte : Panier vide : Ou	i Non					

Espèces	Poids total (g)	Nb d'inds total	Volume total (L)	Type d'estimation de la quantité totale	Poids maillé (g)		Type d'évaluation de la part maillée	Taille de l'échantillon contrôlé

L'analyse des récoltes est un point difficile. Concernant les quantités, il est très important d'être muni d'un peson et d'un seau assez grand (dont on connait le poids) pour peser la récolte des pêcheurs. En cas d'une récolte multi spécifique il n'est pas toujours évident de peser le prélèvement espèce par espèce, les proportions de chacune d'elles sont alors évaluées de visu.

La proportion maillée d'une récolte de coquillages sera obtenue de préférence par l'utilisation d'un tamis (les coquillages maillés retenus dans le tamis seront pesés et comparés au poids total de la récolte) ou par une mesure de certains individus.

Pour les espèces comme les étrilles, les tourteaux, les araignées, on relèvera le nombre total d'individus et le nombre d'individus maillés. Il peut également être intéressant de noter l'engin utilisé pour la récolte des différentes espèces pêchées. Pour le cas d'une récolte réalisée avec plusieurs engins, il n'est pas toujours évident de différencier les récoltes par engin, les proportions de chacune pourraient alors être estimées par le pêcheur.

L'information sur le type d'estimation peut être intéressante à renseigner pour avoir une idée du biais potentiel dans les mesures enregistrées (estimé par le pêcheur, estimé par l'enquêteur, mesuré). Il en est de même pour la part maillée.

Dans le cas où la totalité de la récolte n'a pu être contrôlée, le renseignement de la part de l'échantillon contrôlé permet d'extrapoler les mesures à l'ensemble de la récolte. Une valeur en proportion peut être suffisante (50%, 30%, etc.).

# 6. Liens avec le territoire

Le but de ces différentes questions est de localiser géographiquement le pêcheur et de déterminer ses habitudes en termes de fréquentation du territoire.

Commune et code postal de résidence principale				
Pour les non-résidents, de la partie du littoral				
Etes-vous de passage pour la journée en séjour				
Si séjour : commune et code postal de séjour				

Attention pour les pêcheurs disposant d'un camping-car, la commune de résidence principale est celle de leur résidence principale ; la commune de séjour est celle où stationne le véhicule le jour de la marée de pêche.,.

Outre les informations sur les départements et communes de résidence, les questions ci-dessus nous permettent de classer le pêcheur rencontré dans une de ces cinq catégories suivantes. Les pêcheurs peuvent en effet :

Habiter le département du site de pêche et venir à partir de leur résidence principale.



- Habiter le département du site de pêche mais être également en séjour dans une résidence de vacances.
- Habiter un autre département et être en séjour dans le département du site de pêche.
- Habiter et être en séjour dans d'autres départements que celui du site de pêche et être en déplacement uniquement pour la journée.
- Habiter un autre département, ne pas être en séjour, et être en déplacement uniquement pour la journée.

Si les réponses aux deux dernières questions sont négatives, le pêcheur appartient normalement à cette cinquième catégorie, la dernière question est posée pour le confirmer.

Pour plus de facilité dans le traitement des données, demandez le numéro des départements.

Pour les personnes en séjour :
Durée de votre séjour :
La durée du séjour est indiquée en nombre de jours.
Type d'hébergement :
Camping-car Location / Hôtel R. secondaire Famille/Amis
Camping Terrain privé Bateau
Les personnes possédant un mobil-home dans un camping et les personnes disposant d'un terrain à camper privé sont classées dans la catégorie « Terrain privé ».
Fréquence de vos visites sur le territoire (cette partie du littoral) :
Première fois : Oui Non
Si non fréquence (nb/an)
La réponse à cette question est libre, exemple : tous les weekends, 2 ou 3 fois par an, tous les 3 ou 4 ans, etc. Le but étant d'obtenir un nombre de jours de visites par an. Par contre, cette fréquence devra être homogénéisée sur une base annuelle lors de la saisie des données afin de pouvoir être exploitée.
Les questions suivantes doivent nous permettre d'établir quelle importance tient l'activité dans l'organisation des personnes en séjour ou en déplacement pour la journée.
La pratique de la pêche à pied a-t-elle influencé votre choix de destination de séjour ?
oui, déterminant oui, en partie non, secondaire
La pratique de la pêche à pied a-t-elle influencé le choix des dates de votre séjour actuel (ou le choix de la date de votre déplacement) ?
oui, déterminant oui, en partie non, secondaire
7. Information personnelles
Le sexe, l'année de naissance et la catégorie socioprofessionnelle (CSP) du pêcheur enquêté seront

bien sûr relevés, mais également ceux de tous les membres de son groupe s'il n'est pas seul.

Année de naissance | Catégorie

		Socioprofessionnelle
Personne enquêtée		
Autres membres du		
groupe		

#### 8. Remarques

### Précisions sur les remarques du pêcheur

Champ de texte libre permettant de détailler d'éventuelles remarques du pêcheur enquêté. Bien que ce champ permette de saisir les anecdotes, les conflits d'usage et autres problématiques locales, il est important de se rappeler que ce champ de texte libre sera difficilement analysable par la suite.

# 9. Informations complémentaires

Les informations suivantes seront renseignées une fois l'enquête terminée.

Tri de la récolte							
	☐ Non contrôlée/non vérifiée	☐ Panier vide	☐ Récolte conforme				
	□ Non triée	☐ Tri partiel	☐ Tri complet				

En dehors des récoltes non analysées (Non contrôlée/non vérifiée), nulles ou non démarrées (Panier vide) ou conformes, il s'agit de savoir si les groupes de pêcheurs en infraction ont accepté de relâcher tout (Tri complet) ou partie des prises (Tri partiel) non conformes après analyse de la récolte par l'enquêteur. Si aucune prise non conforme n'a été relâchée, l'enquêteur cochera « Non triée ».

Accueil	l du pêcheur			
	□ bon	□ moyen	☐ mauvais	□ refus

L'accueil des pêcheurs réservé aux enquêteurs permet d'évaluer la perception des usagers sur la démarche engagée ainsi que la qualité des réponses obtenues.

L'accueil est bon si le pêcheur interrogé répond volontiers à l'ensemble des questions posées. Un climat de confiance peut alors s'instaurer et contribue à collecter des réponses objectives. Il arrive souvent que l'enquêté interroge à son tour l'enquêteur sur l'étude en cours ou sur des problématiques liées à la pêche à pied (point règlementaire précis, détermination d'espèces pêchées, risques liés à la pratique...). L'enquête est alors perçue comme un échange réciproque apprécié des usagers et légitimant la présence des enquêteurs sur l'estran.

L'accueil est moyen quand l'enquêté répond aux questions sans enthousiasme, s'intéresse peu aux éventuels conseils promulgués et continue sa récolte. Il peut s'agir de pêcheurs ayant conscience d'être en infraction et qui redoutent la présence des enquêteurs sans être virulents à leur égard.



L'accueil est mauvais quand l'enquêté perçoit mal la présence de l'enquêteur et le lui fait savoir. Il peut s'agir de personnes considérant que les pêcheurs à pied n'ont rien à se reprocher et que l'étude réalisée risque de les stigmatiser. Il arrive que les enquêteurs soient pris à partie et servent de boucs émissaires par quelques pêcheurs hostiles, exaspérés des règlementations ou du comportement des autres usagers.

Les refus concernent les pêcheurs courtois qui n'ont tout simplement pas envie de répondre au questionnaire : pêcheurs pressés ou ne souhaitant tout simplement pas être dérangés pendant leur récolte. Dans ce cas, il convient tout de même de collecter les informations visibles au moment de l'approche du pêcheur et de la prise de contact : heure, sexe, habitat et espèces ciblés, outils utilisés...

Sensibilisation							
	□ oui	□ moyen	□ non				

Cette information permet aux enquêteurs d'évaluer la réceptivité des pêcheurs face aux conseils promulgués.

- « Oui » : signifie que la discussion a permis au pêcheur de s'informer sur la réglementation, le respect du milieu, l'effet de son action sur la ressource ; en vue d'améliorer son comportement.
- « Moyen » : signifie que le contact a été l'occasion de diffuser un certain nombre de renseignements, sans trop insister ou sans pouvoir dire si l'interlocuteur en a tiré des conclusions concernant son activité.
- « Non » : signifie que l'enquête s'est limitée à une collecte d'informations par manque de temps ou parce que l'enquêté semblait non réceptif.

Plusieurs facteurs peuvent influencer la qualité de la sensibilisation : le profil de l'enquêté, la durée du questionnaire, les conditions d'enquête (météo, moment de l'enquête par rapport à l'heure de marée basse...), le niveau de connaissance et les qualités de pédagogue de l'enquêteur.

# Annexe 2 : Proposition de questionnaire

Fiche n°	Enquête PAPL Tronc commun Complet	Quel(s) outil(s) ou technique utilisez-vous ?					
1) Constitution du groupe  Pêcheur seul	i	Si oui, combien de fois par an en moyenne avez-vous pratiqué la pêche à pied ?					
Avez-vous regardé l'annuaire des marées pour programmer votre sortie ? Avez-vous cherché à vous renseigner sur l'état sanitaire du site ? ☐ Oui ☐ Si oui, où : ☐ Annuaire marées ☐ Ass. plaisanciers ☐ Bouche à oreilles; [fremer/ARS/SHOM ☐ Presse (journaux, radios, tv) ☐ Internet/App. Mobil ☐ Capitainerie/Club nautique/Préfecture/Aff. Mar./Mairies ☐ Culture locale/ ☐ Guides du commerce/Livres/Revues ☐ Campagne sensibilisation ☐ Par ☐ Autre source ☐ Ne sait plus ☐ Aucune  Selon quel(s) critère(s) avez-vous choisi ce site (deux réponses maximum) ☐ Qualité gisement ; ☐ Qualité paysage ; ☐ Fidélité ; ☐ Proximité ; ☐ Reco ☐ Accessibilité (parkings) ; ☐ Autre activité ou opportunisme ; ☐ Tranque ☐ Improvisé ou par hasard (non choix) ☐ Autre critère ;	Non NC Prof. Tourisme les //habitude nneau/affichage : mmandation	Qualles autres espèces vous est-il déjà arrivé de ramasser en pratiquant la pêche à pied ?  Espèces: Prélèvement/an (kg): Prélèvement/an (nb):  Quand venez-vous à la pêche ? (indiquez deux choix si critères cumulatifs):  N'importe quel jour de la semaine OU Uniquement en week-end/vacances Uniquement aux grandes marées Lorsque la météo est favorable  A partir de quel coefficient de marée allez-vous à la pêche ?					
Massifs d'hemelles     Sables battus       Moulières     Sables grossiers et graviers       Gisement d'huîtres     Sables vaseux	Bancs de maërl Vasières Prés-salés Chenal/estey Baïne	Oui       Non         Si oui, dans quel(s) département(s) (noter le(s) numéro(s)) ?	Varier Fordre des				



4) Connaissance du pêcheur :	Espèces	Poids total (g)	Nb d'inds total	Volume total (L)	qté totale (est.pêch/est. enq/	Poids maillé (g)	Nb inds maillés	Volume maille (L)	part maillée (est.pêch/est. enq/	l'éch. contrôlée (%)	Engins utilisés
Etes-vous membre d'une association de pêcheur plaisancier ? Oui ☐ Non ☐ (Nom de l'asso :)			3		mesurée)	0			mesurée)		8
Savez-vous si l'espèce(s) que vous pêchez aujourd'hui à une taille réglementaire de capture ou non ? ☐Oui ☐Ne sait pas ☐Non, cette espèce n'a pas de « maille »											5.1
Si oui, quelle est cette taille (mm)?(préciser esp. :)			-			Ċ		\$			
Utilisez-vous un outil de mesure ?	Commune et code postal de résidence principale :    Pour les non résidants de cette partie du littoral :   Êtes-vous :										
☐ Guides du commerce/Livres/Revues ☐ Campagne sensibilisation ☐ Panneau/affichage ☐ Autre source ☐ Ne sait plus ☐ Aucune	Information personnelles										
Pour les pécheurs de coques, palourdes et couteaux : Non concerné					Sexe		Année de naissance	C	C <mark>atégori</mark> e soci	profession	nelle
Savez-vous ce qu'il est conseillé de faire avant de consommer ces coquillages ?  Oui Non	F	ersonne	intervie	wée		_ 1			$\rightarrow$	$\rightarrow$	
5) Pêche d'aujourd'hui :	100000000000000000000000000000000000000	es memb roupe	ores							A	
Depuis combien de temps avez-vous commencé à pêcher (mn) ?	Tri de	la récol	te Von contr	rôlée/non v			dépliants d	listribués: .	□ Récolte co	nforme	
Récolte : Panier vide : Oui Non		eil du pê 	Bon Moyen n			☐ Ma ☐ Re	fus		Non		



Fiche n° Enquêteur :		Quand venez-vous à la pêche ? (indiquez deux choix si critères cumulatifs) :							
Site :         Secteur :           Zone :         Etat mer (h houle) :           Date         Heure	Enquête PAPL Tronc commun								
Couv. Nuageuse :□ 0-25% ; □ 25-75% ; □ 75-100% ; □ brouillard  Précipitations :□ pas de précipitation ; □ pluie fine ; □ pluies éparses ;	Simplifié	A partir de quel coefficient de marée allez-vous à la pêche ?							
□pluie continue ; □averses violentes/orageuses/de grêles		Quelles-sont les raisons qui vous motivent le plus à aller pêcher à pied ? (2 réponses max.) :							
1) Constitution du groupe  Pêcheur seul	J	☐ Qualité des produits, ☐ Gratuité des produits ☐ Recherche/gratuité des appâts ☐ Profiter du paysage et du bon air ☐ La convivialité ☐ Activité physique ☐ Plaisir : aspect ludique ☐ Habitude/tradition ☐ Passer le temps/s'occuper ☐ ☐							
Nb de pêcheurs du groupe :Pêcheur enquêté déjà sensibilisé : ☐ O	ui 🗌 Non	Pratiquez-vous d'autres types de pêches ?							
Nb de pêcheurs sensibilisés :	ng singat - Tanan and Sapanin	En bateau :							
2) Préparation de la sortie									
Avez-vous regardé l'annuaire des marées pour programmer votre sortie?  Avez-vous cherché à vous renseigner sur l'état sanitaire du site?    Oui  Si oui, où :    Annuaire marées    Ass. plaisanciers    Bouche à oreilles    Ifremer/ARS/SHOM    Presse (journaux, radios, tv)    Internet/App.    Capitainerie/Club nautique/Préfecture/Aff. Mar/Mairies    Culture loca    Guides du commerce/Livres/Revues    Campagne sensibilisation    Autre source    Ne sait plus    Aucune  Selon quel(s) critère(s) avez-vous choisi ce site (deux réponses maximun    Qualité gisement    Qualité paysage ;    Fidélité ;    Proximité ;    Accessibilité (parkings)    Autre activité ou opportunisme ;    Tranq    Improvisé ou par hasard (non choix)    Autre critère ;	Non NC  i; Prof. Tourisme Mobiles le/habitude lanneau/affichage  i): Recommandation	Savez-vous si l'espèce(s) que vous pêchez aujourd'hui à une taille réglementaire de capture ou non ? Oui Ne sait pas Non, cette espèce n'a pas de « maille »  Si oui, quelle est cette taille (mm) ? (préciser esp. :)  Utilisez-vous un outil de mesure ? Oui Non Pas aujourd'hui Si oui, comment vous l'êtes-vous procuré : Anatomique » Artisanai Commerce Outil de sensibilisation Préciser le type d'outil : (outil conforme : Oui Non)  Savez-vous s'il existe une quantité à ne pas dépasser pour l'(les) espèce(s) que vous pêchez ? Oui Ne sait pas Pas de quota  Si oui, quelle est cette quantité (kg) ?  Préciser esp. ou groupe d'espèces ;							
3) Pratique de la pêche		Connaissez-vous les périodes de pêche autorisée ?□Oui□Pas de période □Ne sait pas							
Quelle(s) espèce(s) recherchez-vous aujourd'hui ?		Si oui, quelles sont ces périodes ?							
Quel(s) outil(s) ou technique utilisez-vous ?		Vous êtes-vous informé sur la législation avant votre sortie de pêche ? ☐ Oui ☐ Non							
Selon vous, cet outil est-il autorisé (préciser :) ? ☐ Oui ☐ Non ☐	Ne sait pas □NC	Si oui, comment avez-vous été informé de la législation							
Pêchez-vous à pied chaque année ? ☐ Oui ☐ Non		☐ Annuaire marées ☐ Ass. plaisanciers ☐ Bouche à oreilles; ☐ Prof. Tourisme ☐ Ifremer/ARS/SHOM ☐ Presse (journaux, radios, tv) ☐ Internet/App. Mobiles ☐ Campagne							
Si non, fréquence (nb/an) : Si oui, combien de fois par an en moyenne avez-vous pratiqué la pêche à		sensibilisation ☐ Panneau/affichage ☐ Capitainerie/Club nautique/Préfecture/Aff. Mar./Mairies ☐ Culture locale/habitude ☐ Guides du commerce/Livres/Revues ☐ Autre source ☐ Ne sait plus ☐ Aucune							



5) P	eche d'a	aujour	f'hui :								La catégorie socio-professionnelle correspond au secteur d'activité de la personne interrogé					
Depuis combien de temps avez-vous commencé à pêcher (mn) ?  Dans combien de temps comptez-vous arrêter de pêcher (mn) ?									TEMPS Total de pêche (mn) :	2	(agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise, ouvrier, médecin, pêcheur, cadre, sans emploi.au foyer, étudiant, retraité, etc.) Pour les retraités préciser aussil'ancienne activité.					
Nomb	re de pê	cheurs	ayant pa	ırticipé à la r	écolte			*****		M. (2)	Remarques:					
Récolt	te : Pani	er vide	: 🗆 0	ui Nor	1			-15,		(I);						
Espèces	Poids total (g)	Nb d'inds total	Volume total (L)	Evaluation qté totale (est.pêch/es t. enq/ mesurée)	Poids maillé (g)	Nb inds maillés	Volume maille (L)	Evaluation part maillée (est.pêch/es t. enq/ mesurée)	l'áchantillan	Engins utilisés						
0								8								
							2				Nb de réglettes distribuées :					
							15				Nb de dépiants distribués :					
T.	ļ. (s															
6) Li	iens ave	ec le te	rritoire								Tri de la récolte ☐ Non contrôlée/non vérifiée ☐ Panier vide ☐ Récolte conforme ☐ Non triée ☐ Tri partiel ☐ Tri complet					
(2004) (Contract		encent o		ésidence prir ette partie d	(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)			************			Accueil du pêcheur  Bon Mauvais Refus					
0.000000				50000000	; □en	séjour, su	r quelle	commune (	code postal) :		Sensibilisation  Oui Moyen Non					
Durée	du séjo	ur (jour	s) :	2.552												
Inform	mation	perso	nnelles							<b>1</b> 0						
				Sexe	Année o	le naissan	ce Ca	tégorie socio	professionnelle							
Pe	rsonne in	nterview	ée													
			-				-			-:						



Autres membres du groupe